



Fédération SUD Protection Sociale
31 rue de la grange aux belles
75010 PARIS
fede@sud-protectionsociale.org



Section SUD CAF 93
52 rue de la République
93024 BOBIGNY Cedex



Syndicat Départemental 93
Bourse du travail
1 place de la Libération
93000 BOBIGNY

Bobigny le 11 aout 2025,

Madame la Directrice de l'UCANSS,
Monsieur le Directeur Général de la CNAF,

Objet : Discrimination syndicale

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur Général,

La Fédération SUD Protection Sociale, SUD CAF 93 et SUD Protection Sociale 93 vous alertent sur un sujet de la plus haute importance.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous avons déposé une alerte par mail au Directeur Général de la CAF 93 et au Directeur de la CNAF le 23 juin 2025 pour une suspicion de fraude et une potentielle violation du RGPD.

Notre syndicat, ouvert au dialogue, a répondu positivement à la demande de la Direction de la CAF 93 le 3 juillet 2025 pour échanger sur ces problématiques.

Lors de cet échange la Direction de la CAF 93 a affirmé qu'une enquête serait effectuée en collaboration avec la CNAF et que les conclusions nous seraient communiquées.

A ce jour, ni la section, ni le syndicat départemental n'ont eu de retour.

Nous soulignons le fait que suite à ce droit d'alerte, les pressions et les discriminations syndicales se sont intensifiées à notre encontre.

En effet notre secrétaire se voit passer en conseil de discipline article 48 le 29 aout 2025 ainsi que plusieurs de nos syndiqués de la CAF 93 entre juillet et aout 2025.

Force est de constater que la Direction de la CAF 93 utilise ces méthodes dignes d'un autre âge pendant la période des congés, ce qui fait entrave à la mise en place d'une défense à la hauteur des attaques et qui plus est, cette même Direction refuse le principe du contradictoire, en vain, malgré nos demandes écrites.

Notre organisation syndicale n'est pas dupe. Ces actions discriminantes sont directement en rapport avec notre alerte et peut-être même en rapport avec notre éventuelle plainte pénale visant à faire reconnaître les heures supplémentaires dissimulées, dites écrêtées, au sein de la CAF 93.

Toujours dans la continuité, deux élus SUD sont malheureusement encore en burn-out, malgré toutes les alertes, l'expertise diligentée par le CSE, les enquêtes, les courriers de notre avocat, les préconisations de la médecine du travail dont la Direction de la CAF 93 s'est à nouveau affranchie. Nos élus subissent, toujours à ce jour, des pressions intolérables par leur hiérarchie directe malgré l'injonction de la médecine du travail et les multiples demandes de SUD de déplacer ce manager toxique, réitérées lors de notre échange SUD/Direction du 3 juillet 2025.

Notre organisation syndicale a rappelé à maintes reprises au Directeur Général de la CAF 93 qu'il avait une obligation de résultat quant à la santé physique et mentale des salariés. Visiblement, il n'en a cure.

Par conséquent, nous exigeons le retrait immédiat des procédures disciplinaires à l'encontre de nos camarades SUD et de notre Déléguée syndicale SUD CAF 93.

Nous exigeons aussi l'application du Code du travail concernant la préservation de la santé de nos deux élus en burn-out.

La Fédération SUD Protection Sociale, SUD Protection Sociale 93 et SUD CAF 93 prennent leurs responsabilités sur tous ces sujets. Que la Direction de la CAF 93 prenne les siennes.

Nous vous demandons de faire un rappel du Code du travail à la Direction de la CAF 93 afin de ramener un réel climat social acceptable au sein de l'entreprise et de meilleures conditions de travail pour nos élus et syndiqués qui subissent ces discriminations et harcèlements récurrent depuis plusieurs années.

Nous demandons votre intervention ferme auprès du Directeur de la CAF 93 pour faire cesser ce que nous considérons comme discrimination syndicale et de faire cesser la pression envers nos syndiqués et nos élus.

Pour votre parfaite information, une plainte pénale est en cours et nous saisissons la Défenseuse des droits.

Veuillez croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de nos sincères salutations.

La section syndicale SUD CAF 93,
Le syndicat départemental SUD Protection Sociale 93
Les élus SUD au CSE de la CAF 93
La fédération SUD Protection Sociale

Copie Maître David Libeskind, Avocat à la Cour